

PROGRAMME REGIONAL DE GESTION DE LA SOUS-TRAME MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS DANS SA COMPOSANTE « SEMI-NATURELLE »

Evaluer, maintenir et restaurer la diversité floristique des bords de champs, des vignes et des vergers en Midi-Pyrénées

Localisation de l'opération : tous départements de Midi-Pyrénées avec priorité sur les sites pilotes 'Corribior' (Gers, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Lot et Aveyron), et les territoires à enjeux messicoles

Partenaires :

- **Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées**, association régie par la loi de 1901, 75 Voie du Toec, BP 57611, 31076 Toulouse Cedex 3 (CENMP),
- **Nature Midi-Pyrénées**, association régie par la loi de 1901, 14 rue Tivoli, 31000 Toulouse (NMP),
- **Association botanique gersoise**, association régie par la loi de 1901, Mairie, 32550 Pavie (ABG),
- **ADASEA du Gers**, association régie par la loi de 1901, Maison de l'Agriculture, Route de Mirande, BP 70161, 32 003 Auch cedex (ADASEA 32),
- **Association des naturalistes de l'Ariège**, association régie par la loi de 1901, Vidallac, 09240 Alzen (ANA),
- **Nature Comminges**, association régie par la loi de 1901, 48bis avenue François Mitterrand, 31800 Saint-gaudens (NC),
- **Solagro**, entreprise associative à but non lucratif régie par la loi de 1901, 75 voie du Toec, CS 27608, 31076 Toulouse Cedex 3

Contexte de l'opération

La composante semi-naturelle de la sous-trame milieux ouverts comporte de nombreux habitats favorables à la biodiversité. Parmi eux les bords de champs et parfois les parcelles dans leur ensemble recèlent une diversité floristique et faunistique remarquable, support de services écosystémiques.

Les principes directeurs d'une stratégie commune de gestion et de préservation de cette composante des milieux ouverts ont été définis conjointement entre la Fédération régionale des chasseurs (FRC), l'Association française pour l'Arbre et la Haie champêtre de Midi-Pyrénées (AFAHC MP), la Ligue de protection des oiseaux (LPO), Nature Midi-Pyrénées (NMP) et le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBN PMP). Cette stratégie vise à développer des pratiques et des modes de gestion favorables, accompagner les acteurs et suivre et évaluer les actions mises en œuvre.

A cet effet, trois projets distincts seront mis en œuvre, par la FRC et l'AFAHC, par la LPO et NMP, et enfin par le CBN PMP avec ses partenaires. Les interactions entre les projets sont identifiées et la gouvernance du programme les facilitera.

La démarche partenariale engagée en 2005 par le CBN PMP pour le maintien et la restauration de la diversité végétale remarquable des champs, des vignes et des vergers en Midi-Pyrénées sera poursuivie. Ces espaces accueillent des plantes appelées « messicoles » en raison de leur dépendance à des pratiques de gestion spécifiques. Premiers maillons d'une chaîne alimentaire riche et diversifiée, fournissant abri et nourriture à un large cortège faunistique, les plantes messicoles contribuent à instaurer un niveau de biodiversité élevé dans les parcelles qui les accueillent.

Ces dernières années, le contexte relatif aux plantes messicoles a évolué avec :

- la publication du **plan national d'actions**, document cadre national, inspiré de la stratégie proposée en Midi-Pyrénées et qui propose des actions de niveau national et régional¹ ;
- une meilleure **connaissance des pratiques favorables** liés aux travaux engagés en Midi-Pyrénées en 2008 par SOLAGRO sur un réseau de fermes dans le cadre du plan régional et poursuivis dans un programme national piloté par l'association de coordination technique agricole (ACTA) ;
- une première identification, en Midi-Pyrénées, des **territoires à fort enjeu de biodiversité** lié à la présence de plantes messicoles, et dont la connaissance est issue de l'ensemble des inventaires réalisés dans le plan régional d'actions ;
- la volonté croissante de collectivités de s'impliquer dans une gestion respectueuse de la diversité floristique pour les zones périurbaines, voire les parcelles cultivées en régie agricole ;
- le dépôt du **signe de qualité national « Vraies messicoles »** accompagné de son règlement de marque, qui a pour but de promouvoir les filières de production de graines d'origine locale, de définir les conditions de récolte et de multiplication garantissant la préservation de la diversité génétique des populations locales².

Objectifs recherchés

Les objectifs stratégiques du projet sont :

- de disposer d'outils permettant d'évaluer l'état et l'évolution de la sous-trame ;
- de favoriser l'appropriation des enjeux de maintien et de restauration de la sous-trame par les acteurs du territoire ;
- de faciliter la mise en œuvre d'actions de maintien et de restauration par les acteurs par l'accès à des outils adéquats ;
- de consolider la dynamique de réseau.

Le projet s'inscrit dans le plan d'actions du SRCE en ayant pour objectifs opérationnels :

- 1- De définir des indicateurs directs de suivi de l'état de la sous-trame (*Action G21 du SRCE*) ;
- 2- De sensibiliser, de former et d'accompagner les acteurs du territoire à la préservation et la remise en bon état de la sous-trame (*Action F2 du SRCE*) ;
- 3- D'assurer une animation territoriale, une mutualisation des expériences et une coordination régionale (*Action F13 du SRCE*).

Le projet est construit en 3 phases se déroulant du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2019.



¹ <http://www.fcbn.fr/pna-messicoles>; <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Plan-national-d-actions-en-faveur,32610.html>

² <http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles>

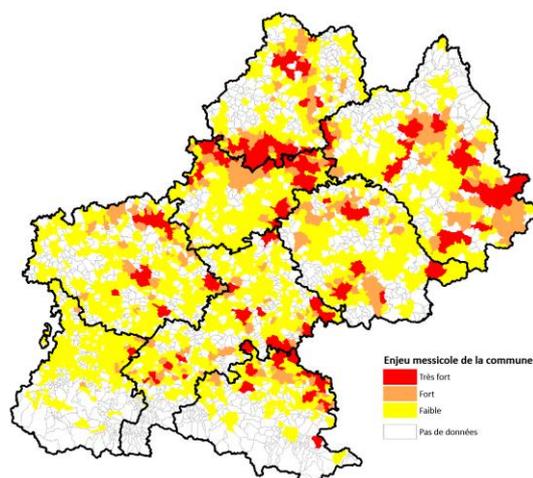
Résultats escomptés

Action 1 : Elaboration d'indicateurs d'évaluation de l'état de la sous-trame

Des territoires à enjeux bien identifiés (action 1.1)

L'enjeu de l'action est de disposer d'un jeu de données mutualisées suffisamment exhaustif pour affiner et compléter l'identification des territoires à enjeux de Midi-Pyrénées et des cœurs de biodiversité de la sous-trame. L'organisation partenariale permettra d'optimiser le travail sur les territoires où des besoins sont identifiés.

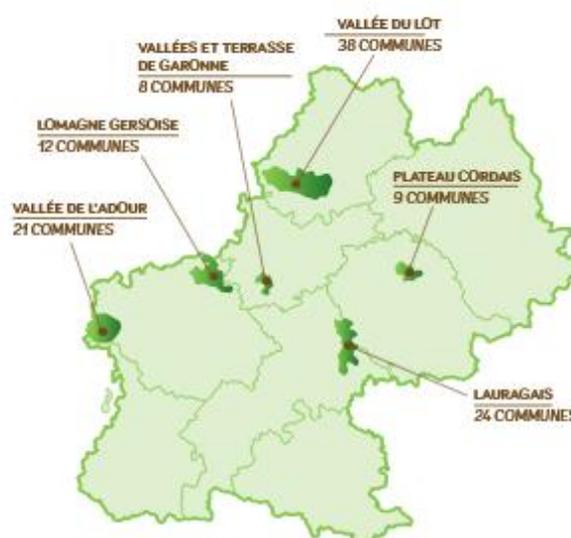
Le jeu de données sera utilisé pour construire les indicateurs d'état de d'évolution de la sous-trame au cours de la phase 2 (action 1.3). La relation et la complémentarité entre la méthode développée par SOLAGRO et identifiant les systèmes à haute valeur naturelle (HVN) en utilisant 3 indicateurs indirects (extensivité des pratiques, diversité d'assolement et densité des éléments de paysage) et les indicateurs directs de résultat « messicoles » y sera analysée.



Carte provisoire des territoires à enjeux messicoles en Midi-Pyrénées (données disponibles au 31/12/2016)

Des diagnostics approfondis sur les territoires de projet 'Corribior' (action 1.2)

De diagnostics communs approfondis de biodiversité faune - flore des bords de champs sur les territoires de projet Corribior (sites pilotes de la Fédération régionale des chasseurs). Ces diagnostics complets seront le support de l'animation conduite par les fédérations de chasseurs auprès des acteurs locaux de manière à favoriser la préservation de la sous-trame par des pratiques et des modes de gestion des terres appropriées.



Sites pilotes du projet 'Corribior'

Un argumentaire partagé sur la problématique de conservation des chaumes (action 1.4)

Une attention particulière sera portée à la fois par les techniciens des fédérations et les partenaires du présent projet à deux espèces à floraison tardive (notamment Nigelle de France (*Nigella gallica* Jordan) et Pied d'alouette de Bresse (*Delphinium verdunense* Balbis), fructifiant dans les chaumes : leur rôle potentiel en tant qu'indicatrices des modifications engendrées par les pratiques spécifiques (déchaumage précoce ou autres modalités de gestion permettant la conservation des chaumes) dans les zones vulnérables définies par la Directive cadre sur l'eau sera analysé.

Action 2 : Sensibilisation, formation et accompagnement des acteurs du territoire

Le but de cette action est de contribuer au maintien de la diversité végétale des bords de champs en soutenant par un accompagnement technique la mise en œuvre de mesures bénéfiques aux plantes messicoles.

Ciblée sur les territoires à enjeux et les territoires de projets 'Probior', elle s'adresse aux gestionnaires d'espaces, aux organisations professionnelles agricoles, aux établissements d'enseignement agricole et aux acteurs du développement rural susceptibles de porter ou de soutenir des opérations de maintien de la diversité floristique.

- *Des partenariats organisés avec les acteurs (action 2.1)*

Un recensement précis des acteurs vers qui diriger nos actions sera mené ; il pourra s'agir d'animateurs de projets pour une meilleure prise en compte de la biodiversité tels que les fédérations de chasseurs, des associations, des organismes professionnels agricoles, des enseignants et des responsables d'exploitation des établissements agricoles, des gestionnaires d'espaces, des collectivités locales. Des partenariats seront organisés pour de premières actions concrètes, telle que la restauration d'un verger modèle à Tulipe de Perse (*Tulipa clusiana*) dans le Tarn et Garonne. Pour ce site, nous proposons une construction partenariale d'un projet de restauration pilotée par le CENMP et associant notamment le Conservatoire botanique, le *Conservatoire* d'Espèces Fruitières et Vignes Anciennes de Puycelsi, et un établissement d'enseignement agricole.

- *Une appropriation partagée des enjeux messicoles en Midi-Pyrénées, une filière structurée de production de graines pour la restauration (actions 2.2 à 2.6)*

Le maintien et la restauration de la sous-trame passe par une nécessaire appropriation partagée des enjeux écologiques par les collectivités, les acteurs du territoire et les acteurs socio-économiques, gestionnaires de cette biodiversité. Le projet aura pour but de faciliter cette appropriation.

La restauration de continuités écologiques de bords de champs et de jachères d'intérêt pour la faune nécessite de disposer de matériel végétal (graines) d'origine locale, garantissant un niveau élevé de diversité génétique et ainsi la fonctionnalité des écosystèmes. L'intérêt pour la biodiversité d'implantations de céréales et plantes messicoles en mélange a été montré par une première étude coordonnée par la Fédération des chasseurs du Gers³.

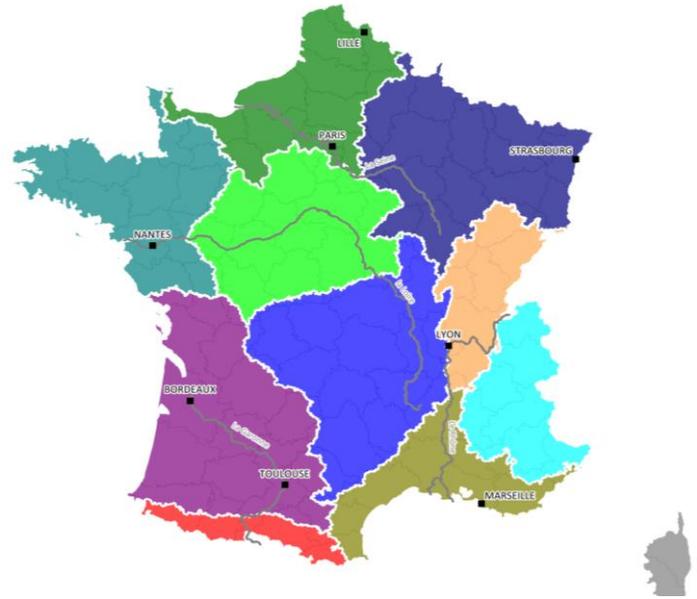
³ Bonneville R., Saint-Hilaire K., Brustel H., Bugnicourt J., Cambecèdes J., Dejean S., Sarthou V., Soldati F. (2015). Les jachères Environnement faune sauvage (JEFS) : une opportunité pour la biodiversité de nos campagnes ?

Le cahier des charges du label « Vraies messicoles » déposé par la Fédération des CBN apporte ces garanties, tant au niveau des règles de collecte que des modalités de multiplication des graines. Il définit en France 11 territoires biogéographiques constituant les régions d'origine. Caractérisée par la diversité de ses paysages, Midi-Pyrénées se trouve au carrefour de diverses influences climatiques et recouvre ainsi plusieurs régions biogéographiques, constituant autant de régions d'origine : Massif central, zone sud-ouest, Pyrénées.

Le projet accompagnera la structuration d'une filière de production de graines de plantes messicoles en Midi-Pyrénées s'appuyant sur le cahier des charges du label. Pour cela, il veillera à apporter à chacun les éléments techniques nécessaires à son action et à mettre en relation les producteurs avec les prescripteurs et utilisateurs. La Fédération régionale des chasseurs se positionne d'ores et déjà comme un utilisateur potentiel des premières productions, afin de restaurer des continuités écologiques sur les sites pilotes du projet 'Probior'.

Le projet produira les connaissances et les outils permettant de mettre en œuvre des démarches opérationnelles de préservation et de restauration :

- Un jeu de fiches techniques sur les outils de protection foncière et les pratiques de gestion et de restauration (*action 2.2*)
- Des journées techniques de formation, s'appuyant sur des sites pilotes : territoires 'Probior', site conservatoire modèle (*action 2.3*)
- Un accompagnement de démarches volontaires (*action 2.4*)
- Un porter à connaissance des collectivités (*action 2.5*)
- L'élaboration participative et la mise à disposition des gestionnaires d'un outil de communication visant à valoriser leurs actions de préservation auprès des citoyens (*action 2.6*).



Les Régions d'origine définies par le règlement du label « Vraies messicoles »

Nous veillerons à ce que la filière mise en place soit cohérente avec le cahier des charges du label « Vraies messicoles » et à ce que ses acteurs adhèrent à la démarche.

Action 3- Animation territoriale, mutualisation des expériences et coordination régionale

- **Un réseau d'acteurs mobilisés et coordonnés**

Le plan d'actions initié en 2005 par le CBNPMP pour améliorer les connaissances sur la sous-trame et identifier les priorités de préservation et de restauration a été basé dès l'origine sur une démarche partenariale associant des acteurs issus de divers horizons : naturaliste, agro-environnement, gestion d'espaces (Parcs naturels régionaux, Conservatoire d'espaces naturels), agricole (ADASEA), éducation à l'environnement (CPIE). Cette animation partenariale sera maintenue avec :

- des temps d'échanges et de coordination entre partenaires, (*action 3.1*).

- une réunion annuelle entre les chefs de file des 3 projets coordonnés: la Fédération régionale des chasseurs (FRC), l'Association française pour l'arbre et la haie champêtre de Midi-Pyrénées (AFAHC MP), la Ligue de protection des oiseaux (LPO), Nature Midi-Pyrénées (NMP) et le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP)
- un regroupement d'acteurs annuel, associant, au-delà des partenaires directs du projet, un large panel d'acteurs : Parcs naturels régionaux, Fédération régionale des chasseurs et Fédérations départementales, ARPE, AFAHC, Départements, ADASEA, associations naturalistes, *Conservatoire* d'espèces fruitières et vignes anciennes de Puycelsi, établissements d'enseignement agricole (*action 3.2*)
- l'organisation en fin de programme (2018) d'un séminaire régional de restitution des actions ; ce séminaire sera organisé de façon conjointe avec les chefs de file des autres projets coordonnés dans le programme régional de gestion de la sous-trame : la Fédération régionale des chasseurs, l'AFAHC, la LPO et Nature Midi-Pyrénées (*action 3.3*).



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Conservatoire botanique national
DES PYRÉNÉES ET DE MIDI-PYRÉNÉES

Syndicat mixte Conservatoire botanique pyrénéen
Vallon de Salut - BP 70315 - 65203 Bagnères-de-Bigorre Cedex